

Séance du Grand Conseil

Mardi 31 mai 2011

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Le deuxième débat sur la LEO aura lieu, en principe, à 14 heures.

| Décision | N° | | Dépt. | Rapporteurs maj. + min. | Date de renvoi |
|----------|----|---|-------|----------------------------|-------------------|
| | 1. | <p>Communications</p> <p>Mme la Présidente donne le résultat du dernier match de football de l'équipe du GC: elle a battu 5-4 l'équipe des vétérans et du Conseil communal d'Echandens.</p> <p>Mme la Présidente lit les lettres de démission du GC au 1er juin 2011 de Mme la députée Edna Chevalley et de M. le député Raphaël Abbet et leur rend hommage.</p> <p>L'après-midi, elle salue la présence de M. l'ancien Conseiller d'Etat Raymond Junod, à l'arrière de la salle, et de deux classes à la tribune (une de l'école Rudolf Steiner, et une de 8VSB de Bex).</p> | | | |
| | 2. | <p>Dépôts</p> <p>Initiative: Cesla Amarelle et consorts.</p> <p>Postulat: Raphaël Mahaim et consorts.</p> <p>Question écrite: Raphaël Mahaim.</p> | | | |
| RENV-CE | 3. | (11_INT_512) Interpellation Gabriel Poncet - Requérants d'asile à Gland (Souhaite développer) | | | |
| RENV-CE | 4. | (11_INT_513) Interpellation Frédéric Borloz - Alpes vaudoises 2020 : la question des transports publics sera-t-elle intégrée dans la stratégie en cours de définition? (Souhaite développer) | | | |
| RENV-COM | 5. | (11_MOT_134) Motion Jean Christophe Schwaab et consorts - Favoriser la révélation des faits répréhensibles, mieux protéger les lanceurs d'alertes (whistleblowers) (Souhaite développer et demande le renvoi en commission avec plus de 20 signatures) | | | |

Séance du Grand Conseil

Mardi 31 mai 2011

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

| Décision | N° | | Dépt. | Rapporteurs maj. + min. | Date de renvoi |
|----------|----|---|-------|---|-------------------|
| OA+M | 6. | <p>(336) Préavis du Conseil du Conseil au Grand Conseil sur l'initiative populaire " Ecole 2010 : sauver l'école " et exposé des motifs relatif au projet de loi sur l'enseignement obligatoire et projet de décret ordonnant la convocation des Electeurs aux fins de se prononcer sur l'initiative populaire " Ecole 2010 : sauver l'école " et la loi sur l'enseignement obligatoire (contre-projet du Conseil d'Etat) et rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les motions</p> <p>Doris Cohen-Dumani et consorts concernant les horaires préscolaires et scolaires et l'accueil des écoliers ; Odile Jaeger Lanore pour une scolarisation obligatoire dès l'école enfantine ; Rémy Pache et consorts visant à la modification de la loi scolaire, art. 47 ; Jean-Marie Surer et consorts au nom des groupes radical, libéral et UDC ? Pour davantage de respect et de sérénité au sein de l'école publique et rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les postulats</p> <p>Fabienne Freymond-Cantone pour que l'Etat contribue à l'harmonisation des horaires scolaires (motion transformée en postulat) ; Francis Thévoz pour une généralisation de l'apprentissage de l'anglais ; Catherine Labouchère et consorts demandant un accès au " Bilinguisme pour tous " ; Marcel-David Yersin et consorts pour des degrés 7/8/9 de la scolarité obligatoire à deux voies de formation ; Fabienne Freymond-Cantone pour promouvoir la filière maths-sciences-techniques dans le canton de Vaud ; Christine Chevalley et consorts au nom des groupes radical, libéral et UDC ? La transparence sur l'école actuelle et sur celle de demain : un préalable indispensable à toute réforme du système scolaire vaudois et réponse du Conseil d'Etat aux interpellations</p> <p>Pierre-Yves Rapaz relative à l'application du 1er alinéa de l'article 5 de la loi scolaire du 12 juin 1984 ; Nicolas Morel relative au contrôle des établissements d'enseignement privés et réponse du Conseil d'Etat à la détermination Philippe Paréaz(1er débat)</p> <p>(1er débat, suite des débats): LEO: art. 103, amdt com accepté. Art. 103 amendé accepté. Art. 104 accepté. Art.</p> | DFJC. | Buffat M.O. (Majorité), Despot F. (Minorité) | |

Séance du Grand Conseil

Mardi 31 mai 2011

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification
 OA+M = objet adopté avec modification
 RET = objet retiré
 REF = objet refusé
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat
 RENV-COM = objet renvoyé en commission
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

| Décision | N° | Dépt. | Rapporteurs maj. + min. | Date de renvoi |
|----------|----|--|----------------------------|-------------------|
| | | | | |
| | | <p>105, al. 2, amdt Despot refusé par 44 oui et 86 non; al. 3, sous-amdt Fiora-Guttmann (oui) opposé à l'amdt Despot (non): par 92 oui, 33 non et 5 abstentions, le sous-amdt Fiora-Guttmann est préféré; al. 3 (nouveau), amdt Fiora-Guttmann refusé par 31 oui, 83 non et 14 abstentions. Au vote nominal, l'introduction de ce nouvel al. 3 est refusé par 58 oui, 62 non et 12 abstentions. Art. 105 accepté. Art. 106, al. 3, lit. a et b, amdt com accepté par 95 oui, 20 non et 11 abstentions. Art. 106 amendé accepté. Art. 107, amdt com accepté. Art. 107 amendé accepté. Art. 108 et 109 acceptés. Art. 110, titre, amdt com accepté. Art. 110 amendé accepté. Art. 111 à 123 acceptés. Art. 124, amdt com accepté. Art. 124 amendé accepté. Art. 125, amdt Surer accepté par 69 oui, 42 non et 11 abstentions. Art. 125 amendé accepté. Art. 126 accepté. Art. 126 bis (nouveau), sous-amdt CE (oui) opposé à l'amdt Nicolet (non): la version du CE est préférée par 92 oui, 32 non et 2 abstentions. Art. 126 bis (nouveau) refusé par 47 oui, 70 non et 10 abstentions. Art. 127 à 130 acceptés. Art. 131, amdt com accepté. Art. 131 amendé accepté. Art. 132 à 134 acceptés. Art. 135, titre et al. 1, amdt com accepté. Art. 135 amendé accepté. Art. 136 accepté. Art. 137, al. 4 (nouveau), amdt com accepté. Art. 137 amendé accepté. Art. 138, sous-amdt Haldy (oui), opposé à l'amdt Capt (non): la version Haldy est préférée par 89 oui, 17 non et 13 abstentions. L'amdt est ensuite refusé par 19 oui, 97 non et 4 abstentions. Art. 138 accepté. Art. 139 et 140 acceptés. Art. 141, amdt com accepté, Art. 141 amendé accepté. Art. 142 et 143 acceptés. Art. 143 bis (nouveau), amdt com accepté. Art. 144, amdts com acceptés. Art. 144 amendé accepté. Art. 145, amdt com (suppression al. 3) accepté. Art. 145 amendé accepté. Art. 146 accepté. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat (majorité des 2/3 requise) est acceptée par 81 oui, 14 non et 22 abstentions. Celui-ci débutera vers 14h, après l'examen du point 8 de l'ordre du jour.</p> | | |

Séance du Grand Conseil

Mardi 31 mai 2011

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

| Décision | N° | | Dépt. | Rapporteurs maj. + min. | Date de renvoi |
|----------|----|--|-------|----------------------------|-------------------|
| TRAITE | 7. | <p>(11_INT_475) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Catherine Labouchère - Quelles actions du canton pour faire débloquent à la CDIP (Conférence des directeurs de l'instruction publique) les directives qui empêchent l'application de l'article 53 LHEP?</p> <p>Suite du point précédent (336) LEO. (2ème débat): art. 1 à 38 acceptés. Art, 39, al. 5, amdt Schwab accepté par 88 oui et 15 abstentions. Art. 39 amendé accepté (=> 3ème débat). Art. 40 à 76 acceptés. Art. 77, al. 4 (nouveau), amdt Despot refusé par 20 oui, 92 non et 3 abstentions. Art. 77 accepté. Art. 78 à 84 acceptés. Art. 85, al. 3, amdt Wehrli accepté par 89 oui, 10 non et 17 abstentions (=> 3ème débat); al.4 (nouveau), amdt Wehrli accepté par 88 oui, 3 non et 16 abstentions (=> 3ème débat). Art. 85 amendé accepté. Art. 86, amdt Ch. Chevalley refusé par 44 oui, 49 non et 20 abstentions. Au vote nominal, l'amdt est accepté par 57 oui, 34 non et 25 abstentions (=> 3ème débat). Art. 86 amendé accepté. Art. 87, amdt Bonny accepté par 68 oui, 45 non et 7 abstentions. Au vote nominal, l'amdt est accepté par 68 oui, 52 non et 4 abstentions (=> 3ème débat); amdt Ch. Chevalley accepté par 53 oui, 51 non et 13 abstentions. Au vote nominal, l'amdt est accepté par 56 oui, 53 non et 14 abstentions (=> 3ème débat). Art. 87 amendé accepté. Art. 88 à 90 acceptés. Art. 91, sous-amdt Haury (oui) opposé à l'amdt Randin (non): la version Haury est préférée. L'amdt est ensuite mis au vote et est refusé. Art. 91 accepté. Art. 92 accepté. Art. 92bis, amdt Métraux retiré. Art. 92bis à 104 acceptés. Art. 105, amdt Fiora-Guttman refusé par 41 oui, 60 non et 8 abstentions. Art. 105 à 111 acceptés. Chapitre XI, titre, amdt Nicolet refusé par 43 oui, 66 non et 8 abstentions. Art. 112 à 126 acceptés. Art. 126bis (nouveau), amdt Nicolet refusé par 51 oui, 66 non et 4 abstentions. Au vote nominal, l'amdt est refusé par 50 oui, 68 non et 7 abstentions. Art. 127 à 129 acceptés. Art. 130, al. 1, amdt de Icco refusé par 17 oui, 81 non et 15 abstentions; al.1, lit. c (nouvelle), amdt de Icco refusé par 33 oui, 72 non et 15 abstentions. Art. 130 à 146 acceptés. Fin du 2ème débat. 3ème débat à venir la semaine prochaine.</p> | DFJC. | | |

Séance du Grand Conseil

Mardi 31 mai 2011

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

| Décision | N° | Dépt. | Rapporteurs maj. + min. | Date de renvoi |
|---|----|-------|----------------------------|-------------------|
| OA | 8. | DSE. | Marendaz A. | |
| <p>(358) EMPDs accordant au CE un crédit de CHF 4'200'000.--, destiné à l'Entrep de correct. fluviale de la Thielle, pr financer la part cant. aux travaux de protection contre les crues à réaliser sur la Cmne d'Yverdon-les-Bains, accordant au CE un crédit de CHF 3'000'000.--, destiné à l'Entrep. de correct. fluviale de la Grande Eau, pr financer la part cant. aux travaux de protection contre les crues à réaliser sur les Cmnes d'Aigle et Yverne et accordant au CE un crédit de CHF 3'000'000.--, destiné à l'Entrep. de correct. fluviale de la Tinière, pr financer la part cant. aux travaux de protection contre les crues à réaliser sur la Cmne de Villeneuve, accordant au CE un crédit de CHF 3'000'000.--, destiné à l'Entrep. de correct. fluviale de la Baye de Clarens, pr financer la part cant. aux travaux de protection contre les crues à réaliser sur la Cmne de Montreux, accordant au CE un crédit de CHF 2'100'000.--, destiné à l'Entrep. de correct. fluviale du Famolens, pr financer la part cant. aux travaux de protection contre les cures à réaliser sur la Cmne de Rolle, accordant au CE de CHF 2'100'000.--, destiné à l'Entrep. de correct. fluviale du Nozon, pr financer la part cant. aux travaux de protection contre les crues à réaliser sur la Cmne d'Orbe, accordant au CE un crédit de CHF 4'130'000.--, destiné à l'Entrep. de correct. fluviale de la Brinaz, pr financer la part cant. aux travaux de protection contre les crues à réaliser sur les Cmnes de Grandson et Montagny, accordant au CE un crédit de CHF 4'200'000.--, destiné à l'Entrep. de correct. fluviale du Canal du Haut-Lac, pr financer la part cant. aux travaux de protection contre les crues à réaliser sur les Cmnes de Roche, Rennaz et Noville, accordant au CE un crédit de CHF 2'190'000.-- pour l'établiss. des projets prioritaires de la 3ème correct. du Rhône, accordant au CE un crédit de CHF 3'500'000.- destiné à l'Entrep. de correct. fluviale pr les aménagements piscioles sur divers cours d'eau et à la gestion informatisée(1er débat)</p> <p>(1er débat): entrée en matière générale sur les 10 décrets acceptée à l'unanimité. 1er décret: art. 1 à 4 acceptés. 2ème décret: art. 1 à 4 acceptés. 3ème décret: art. 1 à 4 acceptés. 4ème décret: art. 1 à 4 acceptés. 5ème décret: art. 1 à 4 acceptés. 6ème décret: art. 1 à 4 acceptés. 7ème décret: art. 1 à 4 acceptés. 8ème décret: art. 1 à 4 acceptés.</p> | | | | |

Séance du Grand Conseil

Mardi 31 mai 2011

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

| Décision | N° | | Dépt. | Rapporteurs maj. + min. | Date de renvoi |
|----------|-----|---|-------|----------------------------|-------------------|
| | | 9ème décret: art. 1 et 2 acceptés. 10ème décret: art. 1 à 7 acceptés. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat (majorité des 2/3 requis) est acceptée à une très large majorité. (2ème débat): Les 10 décrets sont adoptés sans discussion. En vote final à la majorité absolue des députés, les 10 projets de décrets sont adoptés par 106 oui. | | | |
| TRAITE | 9. | (10_INT_438) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Alessandra Silauri - Correction du Rhône, vers quels méandres ? | DSE. | | |
| OA | 10. | (370) Exposé des motifs et projet de décret autorisant le Conseil d'Etat à adhérer au concordat latin du 29 octobre 2010 sur la culture et le commerce du chanvre et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion François Payot pour la création d'une loi vaudoise régissant la culture et le commerce du chanvre et de ses dérivés, ou quand "Mieux Vaud prévenir que guérir" (05/MOT/108)(1er débat) (1er débat): entrée en matière accepté. Art. 1 accepté. Fin du 1er débat. | DSE. | Wehrli L. | |
| TRAITE | 11. | (10_INT_451) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Randin sur la décharge au lieu-dit Teilegg à la frontière Vaud-Berne | DSE. | | |
| TRAITE | 12. | (10_INT_459) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Vuillemin sur l'obligation de suivre une formation pratique pour les chiens acquis à partir du 01.09.2008 | DSE. | | |
| TRAITE | 13. | (10_INT_440) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation José Durussel - Rive sud du lac de Neuchâtel : réserve naturelle et paradis pour la prolifération des sangliers ! | DSE. | | |
| RENV-CE | 14. | (10_MOT_122) Motion Pierre Zwahlen et consorts pour la poursuite de l'investigation secrète contre les pédophiles | DSE | Buffat M. | |
| RENV-T | 15. | (10_PET_057) Pétition contre l'implantation d'une antenne sur le Mont-Tendre | DSE | Savary M. | 07/06/2011 |
| RENV-T | 16. | (10_POS_226) Postulat Dominique-Richard Bonny et consorts au nom des groupes libéral et radical pour l'établissement d'un cadastre solaire vaudois | DSE | Freymond Cantone F. | 07/06/2011 |

Séance du Grand Conseil

Mardi 31 mai 2011

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

| Décision | N° | | Dépt. | Rapporteurs maj. + min. | Date de renvoi |
|----------|-----|---|-------|----------------------------|-------------------|
| RENV-T | 17. | (10_POS_217) Postulat Jacques Perrin et consorts pour la création d'une coopérative solaire permettant d'encourager la pose de capteurs photovoltaïques | DSE | Renaud M. | 07/06/2011 |
| RENV-T | 18. | (371) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi du 30 mai 2006 sur le découpage territorial et projet de décret modifiant le décret du 25 janvier 2005 sur l'incitation financière aux fusions de communes(1er débat) | DINT. | Cornamusaz P. | 07/06/2011 |
| RENV-T | 19. | (375) Exposé des motifs et projet de décret autorisant le Conseil d'Etat à ratifier le concordat sur la création et l'exploitation de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale et projet de loi modifiant le Code de droit privé judiciaire vaudois (1er débat) | DINT. | Wehrli L. | 07/06/2011 |
| RENV-T | 20. | (349) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Mireille Aubert et consorts tendant à l'instauration d'un pacte civil de solidarité (PACS) cantonal | DINT. | Dufour C.E. | 07/06/2011 |
| RENV-T | 21. | (348) Exposé des motifs et projets de lois - sur l'archivage (LARCH) et - modifiant la loi du 19 septembre 1978 sur les activités culturelles(1er débat) | DINT. | Chevalley C. | 07/06/2011 |
| RENV-T | 22. | (10_PET_063) Pétition de soutien à la famille Andachi Caiza | DINT | Golaz F. | 07/06/2011 |
| RENV-T | 23. | (10_PET_055) Pétition des détenus du pénitencier de Bochuz du 09.07.10 | DINT | Christen J. | 07/06/2011 |
| RENV-T | 24. | (10_INT_469) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jérôme Christen et consorts relative à la pétition des détenus des Etablissements de la Plaine de l'Orbe et à ses conséquences éventuelles | DINT. | | 07/06/2011 |
| RENV-T | 25. | (10_INT_471) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Nicolas Mattenberger et consort au nom du groupe socialiste - Le Service pénitentiaire a-t-il les yeux bandés ou l'imagination fertile ? | DINT. | | 07/06/2011 |

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :